

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi 14 novembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 14 novembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny
Est absent : Patrick Mathis

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2017-11-118

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2017-11-119

Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2017 et le suivi.

Il est proposé par M Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 3 octobre 2017, séance ordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2017-11-120

Adoption des comptes.

Il est proposé par M Grégoire Bergeron et secondé par Mme Sandra Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 89 571.65\$, dont 11 097.40\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2017-11-121

Conformité des eaux usées - paiement.

Le budget de 2017 pour la conformité des installations septiques étant épuisé le conseiller M Léo Gauthier propose d'informer les deux citoyens que le remboursement concernant la conformité des installations septiques sera fait en janvier 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-122

Amender la résolution 2017-08-084 – travaux d'asphalte à la tonne.

Le poste de dépenses en voirie étant épuisé le conseiller M Léo Gauthier proposé d'amender la résolution 2017-08-084 et de redemander des soumissions au printemps 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-123

Avis de motion – taux de taxation 2018

Un avis de motion est donné par M Grégoire Bergeron en vue de l'adoption d'un règlement visant l'imposition de la taxation relative aux services municipaux, pour l'exercice financier 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-124

Séance extraordinaire – adoption du budget 2018

Il est proposé par M Grégoire Bergeron que le Conseil adoptera le budget 2018 à la séance extraordinaire du 5 décembre à 20h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-125

Contrat de déneigement 2017-2018.

Il est proposé par Mme Claudia Doucet que le Conseil octroie le contrat de déneigement au plus bas soumissionnaire. L'entrepreneur étant le plus bas est M Samuel Hébert. Voici les montants pour le déneigement 2017-2018 : secteur Thibodeau 664.10\$, secteur 4 Soleils 778.60\$, pavillon et garderie 893.10\$ et secteur Mathée 5 896.75\$ ces montants inclus la taxe provinciale et la taxe fédérale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-126

Demande de financement – École Centrale de Saint-Samuel.

Il est proposé par M Léo Gauthier de prendre une décision lors du prochain conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-127

Nomination d'un représentant municipal à la bibliothèque.

Il est proposé par M Léo Gauthier de nommer Mme Sandra Lampron, conseillère, représentante municipale auprès de la bibliothèque de Saint-Samuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-128

Résolution d'appui auprès de la C.P.T.A.Q. Yvon Désilets.

CONSIDÉRANT Une demande de M. Yvon Désilets pour un ajout d'usage de fleuriste dans une partie de sa résidence sur sa propriété du 257, rang 3 est à Saint-Samuel sur le lot 5446000 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT Que l'usage demandé est conforme à notre règlement de zonage en vigueur ;

CONSIDÉRANT Qu'il n'y a pas de disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture puisque l'ajout est dans une partie d'une résidence existante ;

CONSIDÉRANT Que l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole restent la même ;

CONSIDÉRANT Que cette demande augmenterait les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Léo Gauthier, appuyé par Mme Sandra Lampron et unanimement résolu d'appuyer la demande de M. Yvon Désilets telle que décrite ci-haut auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec « C.P.T.A.Q. » et d'y faire droit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-129

Calendrier des séances du conseil 2018

« **CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec [ou 319 de la Loi sur les cités et villes] prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Madame Claudia Doucet et adopté à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018. Ces séances se tiendront les **mardis** et débiteront à **19 h30** :

9 janvier - 6 février - 6 mars – 3 avril - 1 mai - 5 juin - 3 juillet
7 août - 4 septembre - 2 octobre – 6 novembre – 4 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-130

Nomination d'un élu au Conseil Consultatif d'Urbanisme (CCU)

Il est proposé par Madame Claudia Doucet de nommer Monsieur Martin Tourigny, conseiller, pour siéger au conseil consultatif d'urbanisme (CCU).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-131

Loi 122 impacts sur le travail du directeur général-formation directrice générale.

Il est proposé par Madame Claudia Doucet d'autoriser la directrice générale à participer à la formation sur les impacts de la Loi 122. Le coût de cette formation est de 522\$ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Responsabilité des élus.

Les membres du conseil ont reçu la liste des secteurs d'activités de la municipalité. Les élus décideront de leur responsabilité à une prochaine séance.

2017-11-132

OMH adoption du budget révisé.

Il est proposé par Monsieur Grégoire Bergeron d'adopter le budget révisé de L'Office Municipal d'Habitation (OMH), tel que décrit dans le rapport d'approbation du 27 octobre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-133

Personne responsable du volet OMH.

Il est proposé par Madame Sandra Lampron de demander à Monsieur André Désilets s'il est intéressé à reconduire son mandat auprès de l'OMH. La directrice générale a demandé à M Désilets s'il voulait reconduire son mandat et il a décliné l'offre, les membres du conseil vont trouver une autre personne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-134

Lecture de lettre.

Demande de Madame Guylaine Leblanc pour des paniers de Noël. Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron d'autoriser un montant de 100\$ pour la confection de paniers de Noël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2017-11-135

Adoption du 1^{er} projet de règlement – taux de taxation 2018

SUR PROPOSITION DE monsieur Léo Gauthier conseiller, appuyé par monsieur Grégoire Bergeron, conseiller.

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement de taxation n° 2017-293.

Le présent projet de règlement n° 2017-293 aura pour objet de modifier le règlement de taxation 2018 :

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère madame Claudia Doucet propose la levée de la séance à 20 h 23. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Denis Lampron,
Maire**

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**